



*Incompatible!*



Une entreprise qui s'est publiquement engagée  
au moment de la COP21 et qui n'est pas encore  
à la hauteur de ses engagements.



### REPORTING CARBONE

Pour l'année 2016, Sanofi a enfin publié **les émissions du scope 3 qui représentent 90% du total de ses émissions**. En comptant celles-ci, elle déclare maintenant émettre presque 10 millions de tonnes équivalents CO<sub>2</sub>, contre seulement un million en 2015.



### OBJECTIF CLIMAT

Sanofi ne poursuit pour l'instant qu'un **objectif pour l'horizon 2020, qui est déjà quasiment atteint** avec 3 ans en avance. Cet objectif ne porte par contre que sur les émissions des scope 1 et 2, soit un dixième de celles sous sa responsabilité.



### RISQUES CLIMAT

**Sanofi n'identifie pas de risque climatique**, qui n'est pas mentionné dans le rapport du Président du Conseil d'Administration. L'augmentation importante des besoins en santé liés au changement climatique, qui pourrait même être une opportunité pour l'entreprise, n'est pas abordée non plus sous cet angle...

# 4<sup>ÈME</sup>

LABORATOIRE MONDIAL  
EN TERMES DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES, AVEC DES  
VENTES DANS PLUS DE  
170 PAYS.

# N°1

MONDIAL DES  
MÉDICAMENTS SANS  
ORDONNANCE (EX :  
DOLIPRANE).

PARTENAIRE DE LA  
COP21, SANOFI S'EST  
NOTAMMENT ENGAGÉ  
À « LIMITER [SES]  
ÉMISSIONS DE GAZ À  
EFFET DE SERRE SUR  
L'ENSEMBLE DE [SA]  
CHAÎNE DE VALEUR ».



## OBJECTIF CARBONE

En 2016, Sanofi a publié pour la première fois ses émissions du **scope 3**. Celles-ci représentent pourtant plus de 90% des émissions sous sa responsabilité. Le poste des achats de biens et de services est, avec 54 % des émissions déclarées en 2016, celui le plus significatif en termes d'émissions. Jusqu'ici, l'entreprise ne déclarait en effet que les émissions des scopes 1 et 2 qui ne représentent ensemble que 10% des émissions totales.

### Appréciations & commentaires



*Sanofi a significativement enrichi son reporting carbone qui représente maintenant le véritable impact climat de l'entreprise. Il est très complet et inclut 12 des 18 postes du scope 3 considérés pertinents par l'entreprise.*



## OBJECTIF CLIMAT

L'extension du reporting de Sanofi n'a pas eu de conséquences sur ses objectifs : ceux-ci concernent uniquement les scopes 1 et 2 qui représentent, on l'a dit, un dixième des émissions sous la responsabilité de l'entreprise. Cet objectif est de -20% pour 2020 et Sanofi avait déjà atteint -19,4% à la fin de l'année 2016. Mais aucun nouvel objectif n'a été formulé. L'entreprise dit préparer des objectifs SBT (science-based targets). En tout cas, **sans fixer d'autres objectifs bien plus ambitieux sur les postes d'émissions significatifs, au-delà de 2020, la stratégie climat de l'entreprise reste incompatible avec un scénario 2°C.**



Les objectifs de Sanofi sont très faibles, alors qu'elle s'est engagée publiquement au moment de la COP21 à réduire ses émissions sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

**L'objectif est formulé sur seulement 10% des émissions de l'entreprise.** Il n'a pas été revu à la hausse, alors qu'il est quasiment atteint et ne va pas au-delà de 2020. Or il est nécessaire d'avoir un objectif de plus long terme afin de pouvoir évaluer une vraie comptabilité avec un scénario 2°C. Sanofi devrait émettre des objectifs à la hauteur de ses engagements publics et qui soient cohérents avec son reporting.



## RISQUES CLIMAT

On ne trouve pas de mention du changement climatique, seulement de « développement durable ». Sanofi affirme être en train d'étudier les effets à moyen et long terme du changement climatique et les risques pour l'entreprise. **L'entreprise n'identifie pas de risque financier significatif.** Pour une telle entreprise, les changements climatiques peuvent même être perçus comme une opportunité en raison de l'évolution des besoins en santé, comme le montre un des engagements publics de Sanofi au moment de la COP21 : « apporter des solutions de santé pour aider les pays les plus impactés ».

# LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE SANOFI

- Poursuive son travail de reporting en **harmonisant les différentes déclarations** ;
- Formule des **objectifs, en conséquence de ce reporting, sur les postes significatifs, notamment ceux du scope 3 qui représentent plus de 90% des émissions** ;
- Fasse en sorte qu'ils soient **compatibles avec un scénario 2°C**, notamment en formulant des objectifs ambitieux de long terme.

Sans contraintes politiques et réglementaires, il est difficile pour des entreprises multinationales de mettre en place des politiques climatiques ambitieuses car cela nécessite **une évolution de leur *business model* vers des solutions de transition écologique**. Céder au chantage à l'emploi ou de la menace de délocalisation n'est pas l'intérêt des entreprises. **Celles qui s'adapteront en premier à des activités « zéro émission » auront un réel avantage compétitif.**

## LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES

- Mettent en place des **règles pour assurer la transparence et la qualité des objectifs climatiques des entreprises** françaises (rôle de la compensation, des émissions évitées, définition des objectifs en valeur absolue, etc.) en ligne avec les engagements nationaux et internationaux sur le climat ;
- Publient des **trajectoires d'émissions par branches d'activités**, en parallèle de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) ;
- Recommandent pour toute entreprise un **« test 2°C » de leur stratégie climatique** qui se base sur les émissions significatives de l'entreprise ;
- Mettent en place un calendrier sur 5 ans de **suppression des niches fiscales en faveur des énergies fossiles** qui bénéficient en grande partie aux entreprises.

Date de publication : 11 décembre 2017

Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'analyse et les résultats d'analyse d'autres entreprises : <https://reseauactionclimat.org/publications/entreprises-climat-2deegree/>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Ce travail a été effectué en partenariat avec B&L évolution, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Le Basic.

Publication réalisée avec le soutien de l'Ademe et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de cette publication, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion des financeurs et des entreprises analysées. Les financeurs ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.